



BORD'OCEAN
SUPdays



AVIS DE COURSE

BORD'OCEAN SUPdays 2018

Championnats de France de SUP 12.6

1. ORGANISATION :

La 3^{ème} édition des BORD'OCEAN SUPdays est organisée par Les Marins de La Lune, le Lacanau Surf Club et la Fédération Française de Surf, le 3 novembre 2018 à Bordeaux et le 4 novembre 2018 à Lacanau.

Cette 3^{ème} édition a été retenue par la FFS comme Championnat de France de SUP 12.6.

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter des modifications au présent document jusqu'au jour de la compétition.

2. PROGRAMME :

VENDREDI 2 NOVEMBRE - BORDEAUX :

- 11h-20h : Accueil, confirmation des Inscriptions, remise lycra et puces
Navigation sur la Garonne autour de l'étal de marée haute (14h39)
- A partir de 19h Soirée d'accueil au Club-House des Marins de la Lune

SAMEDI 3 NOVEMBRE - BORDEAUX :

- 8h-13h : Accueil, confirmation des Inscriptions, remise lycra et puces
- 9h-9h30 : Briefing obligatoire pour tous les coureurs CDF LD Benjamins et Minimes et Loisirs 6 kms
- 9h30 : Mise à l'eau des coureurs
- 10h-12h : **Courses CDF LD Benjamins et Minimes et Loisirs 6 kms**
- 12h-14h : Navigation échauffement entrainement possible sur la Garonne
- 14h15-14h45 : Briefing obligatoire pour tous les coureurs CDF LD Hommes et Femmes et Loisirs 12 kms
- 15h : Mise à l'eau des coureurs CDF LD
- 15h30-17h30 : **Courses CDF LD Hommes et Femmes**



BORD'OCEAN
SUP days



- 15h30 : Mise à l'eau des coureurs Loisirs 12 kms
- 15h45-17h45 : **Courses Loisirs 12 kms**
- A partir de 18h30 Podiums / Remise des prix
Soirée au Club-House des Marins de la Lune

DIMANCHE 4 NOVEMBRE – LACANAU OCEAN :

(replis possible sur le lac de Lacanau, plage du Moutchic)

- 7h30-8h30 : Accueil, confirmation des Inscriptions, remise lycra et puces,
- 8h30-9h00 : Briefing pour tous les compétiteurs
- 9h30-15h : Technical race toutes catégories
- 15h - 16h Podiums / Remise des prix

3. CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Les conditions d'inscription sont les suivantes :

- Age minimum : 18 ans, sauf pour les licenciés FFS pour lesquels l'âge minimum est de 11 ans (avec décharge parentale),
- Certificat médical (non contre-indication à la pratique du SUP en compétition) ou licence FFS (ou licence FFCK)
- Pour Championnat de France 12.6, Licence FFS compétition, et qualification selon les critères FFS

Les inscriptions se font sur le site Protiming : <https://protiming.fr/Runnings/detail/4509>

En cas de non-participation et/ou annulation, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

La confirmation de la pré-inscription ou l'inscription sur place est obligatoire aux heures indiquées dans le programme.

L'inscription aux BORD'OCEAN SUPdays vaut acceptation sans aucune restriction de l'Avis de Course et de ses règles.

Les compétiteurs, de par leur inscription et le paiement de leurs engagements, autorisent la presse, l'organisateur, et la Fédération à exploiter les données individuelles, les images et photos réalisées lors des entraînements, de la compétition et pendant la proclamation des résultats.

Pour les Championnats de France, les planches ont une longueur de 12.6', pour les courses Loisirs les planches ont une longueur entre 10' et 14'.



4. ENGAGEMENT :

Les tarifs d'engagement sont les suivants :

- Bordeaux – 1 course : 30€
- Lacanau – 1 course : 30€
- Bordeaux-Lacanau – 2 courses : 50€

Le nombre de participants est limité à 250 à Bordeaux et à 150 à Lacanau.

5. CLASSEMENTS/CATEGORIES :

Les classements Championnat de France se feront pour les catégories suivantes :

- Moins de 15 ans
- Juniors
- Open
- Master
- Grand Master
- Kahunas
- Grand Kahunas

6. PARCOURS PREVISIONNELS DES COURSES :

BORDEAUX :

3 parcours à Bordeaux sur la Garonne :

- 4 kms pour les Benjamins CDF
- 6 kms pour les Minimes CDF et Loisirs
- 13 kms pour les Open CDF et Loisirs

Dans l'optique d'offrir aux participants les meilleurs parcours possibles sans négliger la sécurité de tous, la direction de course se laisse le droit de raccourcir les distances ainsi que de changer les parcours selon l'orientation du vent et les conditions météorologiques.

Les parcours définitifs à effectuer seront présentés aux concurrents lors du briefing précédant les courses et affichés au tableau officiel. Les parcours prévisionnels sont présentés dans les pages suivantes, les distances sont de 13 kms pour la course Longue Distance et de 6 kms pour la course Loisirs.

LACANAU :

A Lacanau, un parcours est prévu à Lacanau Océan, il sera défini en fonction des conditions le jour de la Technical Race.

En cas de conditions inappropriées à l'Océan, la Technical Race pourra être réalisée sur le lac du Moutchic.

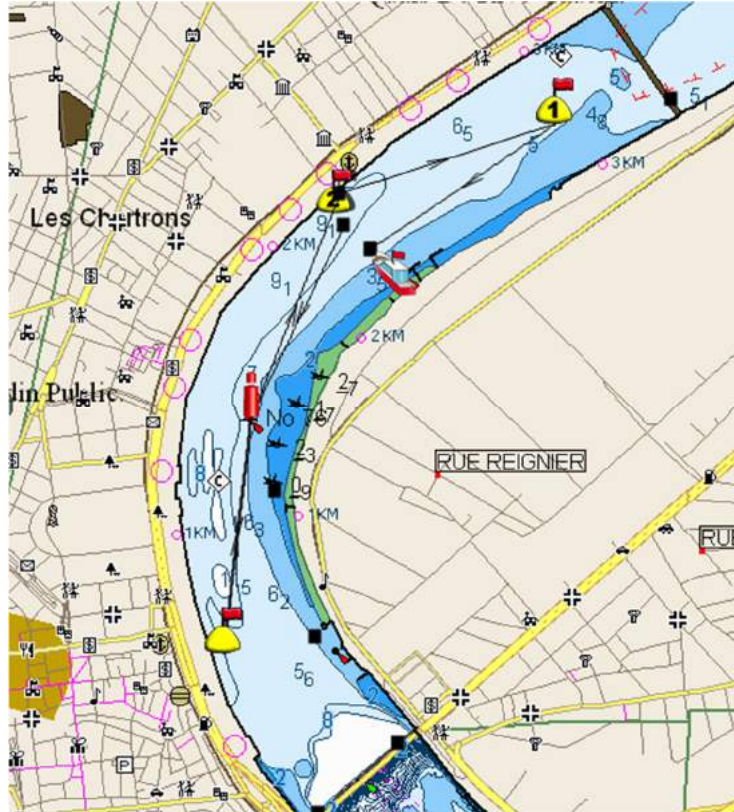


BORD'OcéAN
SUP days



Championnat de France 12'6 Benjamins

(Distance approximative 4kms) :



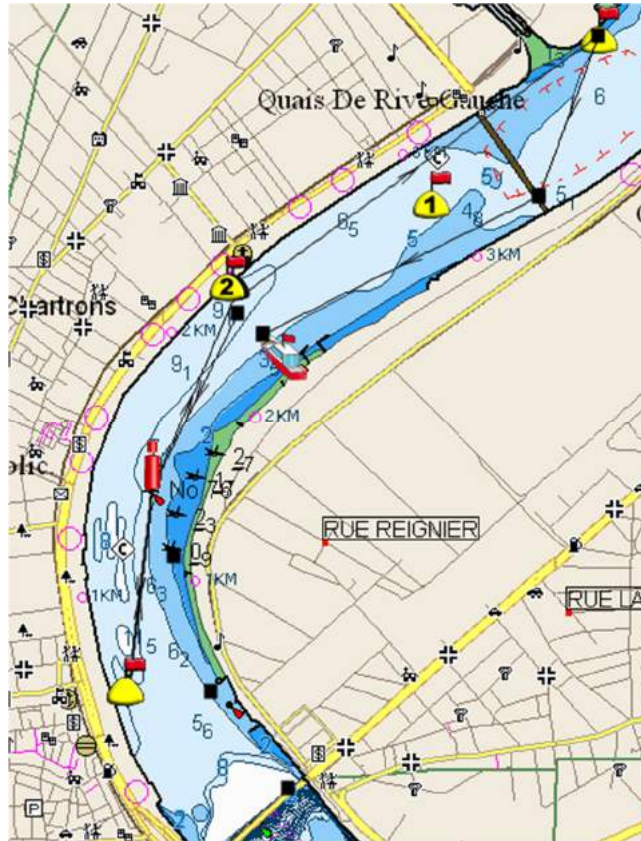


BORD'OcéAN
SUP days



Championnat de France 12'6 minimes et course loisirs 6kms

(Distance approximative : 6kms)



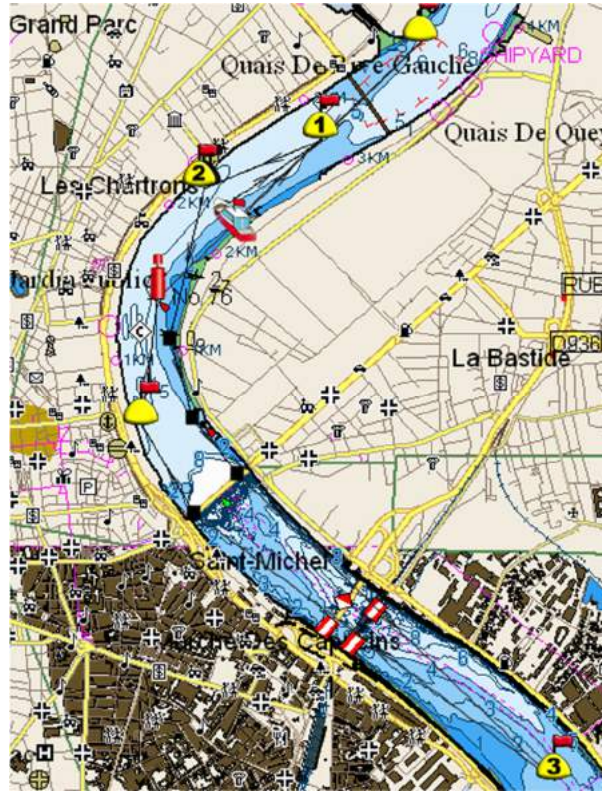


BORD'OcéAN
SUP days



Championnat de France 12'6 Longue Distance - Loisir Longue Distance

(Distance approximative 13kms)





7. INSTRUCTIONS DE COURSE / COMITE DE COURSE :

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront fournies ultérieurement et affichées au tableau officiel.

Les règles de course générales sont les suivantes :

- Les règlements fédéraux en vigueur et notamment le règlement Sup Race édité par la Fédération Française de surf et ses annexes (Règlement SUP sportif Race 2018 V4.pdf incluant toutes ses annexes),
- Les instructions de course et consignes du directeur de course,
- Le bon esprit et le " Fair play ".

Toute attitude antisportive entraînera la disqualification du concurrent,

À aucun moment pendant la course un concurrent peut empêcher un autre concurrent de ramer. La participation à la course implique l'acceptation du présent règlement.

Pour les courses de Championnat de France, un Comité de Course est constitué, et composé des personnes suivantes :

- un délégué fédéral, désigné par la commission SUP de la FFS
- un responsable de l'organisation,
- un responsable du chronométrage,
- un responsable de la sécurité,
- un représentant des compétiteurs hommes,
- une représentante des compétitrices.

Il a pour rôle de contribuer au bon déroulement de la manifestation, conformément au cahier des charges de la FFS, en tenant compte des règlements en vigueur, des conditions générales de courses et de la sécurité, et de traiter les réclamations éventuelles des compétiteurs.

8. SECURITE – COURSES SUR LA GARONNE

- Les courses sont ouvertes à tout pratiquant de niveau correct et en bonne santé physique mais elle est fortement déconseillée aux débutants,
- Le plan d'eau du Port de la Lune est soumis au courant et comporte certains risques,
- L'organisation mettra en place un dispositif de sécurité adapté,

- Chaque compétiteur devra être équipé d'un leash,
- Chaque compétiteur des courses loisirs devra être équipé d'un gilet de flottaison 50N,



BORD'OcéAN
SUP *days*



- L'organisateur se réserve le droit d'interdire le départ à un concurrent si cette règle n'est pas respectée. Tout abandon devra être signalé à l'organisation,
- Dans le cas où le responsable de la sécurité considère qu'un compétiteur se met en danger, l'organisation se laisse le droit de stopper ce compétiteur et lui demander de monter à bord d'un bateau de sécurité,
- Il est obligatoire de porter assistance à toute personne en danger.

- Il est obligatoire de respecter l'environnement, les sites empruntés ainsi que les autres concurrents, et les organisateurs bénévoles,
- Le port du lycra de l'évènement est obligatoire,

9. IDENTIFICATION ET CHRONOMETRAGE

Un dossard numéroté et une puce de chronométrage seront remis à chaque compétitrice, compétiteur lors de la confirmation des inscriptions.

Après les courses, les participants devront restituer la puce de chronométrage et le dossard numéroté à l'organisation. En cas de non-retour, la somme de 50€ sera demandée aux participants.

Le port du dossard est obligatoire sur toutes les courses et il faut faire en sorte que le numéro reste lisible. Le port de la puce de chronométrage est obligatoire sur toutes les courses.

La perte ou l'oubli de la puce de chronométrage ne permettra pas de connaître le temps de course et ainsi d'être classé.

10. DECHARGE DE RESPONSABILITE

La décision de participer à une course ou de rester en course relève de la seule décision des concurrents. A cet effet, l'émargement de départ vaut engagement du compétiteur après avoir pris connaissance des conditions de course et décharge de responsabilité l'organisateur.

L'organisateur n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la course, aussi bien avant, pendant, qu'après la course.

11. CONTACT

Par e-mail : bordoceansupdays@gmail.com

Par Facebook : <https://www.facebook.com/www.bordoceansupdays/>